



17 Octobre 1961 - 17 octobre 2009

48^{ème} Anniversaire **Vérité et Justice**

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, Préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes, perdirent la vie aux mains des forces de police, suivant les ordres de leurs supérieurs.

48 ans après, la Vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées -, en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elle a entraînés ou dans ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation" et des honneurs "officiels" sont rendus aux criminels de l'OAS. Malgré un discours, parfois ambigu et contradictoire, sur le passé colonial de la France, la politique menée par le Président de la République témoigne d'une réelle volonté de sa réhabilitation.

Le Ministre des Anciens combattants vient de rappeler la volonté du gouvernement de créer une "Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie", en application de l'article 3 de cette loi du 23 février 2005 dont un alinéa de l'article 4, aujourd'hui disparu, voulait initialement inciter les enseignants à présenter les "aspects positifs de la colonisation". Une telle Fondation risque de se retrouver sous la coupe d'associations nostalgiques qui voudraient pouvoir exiger des historiens qu'ils se plient à la mémoire de "certains" témoins. Or, pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues, entre les deux rives de la Méditerranée. Or la nouvelle loi sur les archives votée en 2008 fixe des délais de consultation aux dossiers judiciaires qui retardera en particulier les recherches sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, au sein même du parti du Président de la République, cherchent à réhabiliter.

La recherche de la vérité s'impose pour cette période sombre de notre histoire comme elle s'est imposée pour la collaboration vichyste avec l'Allemagne nazie. Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyens ou de ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies.

Un certain nombre de collectivités locales ont baptisé des places à la mémoire des victimes du 17 octobre 1961 et nous appelons au développement de ces lieux de mémoire ainsi que la mobilisation de la population devant ces lieux déjà existant.

Pour exiger :

- la reconnaissance officielle du crime commis par l'Etat français les 17 et 18 octobre 1961
- la liberté d'accès effective aux archives pour tous, historiens et citoyens
- le développement de la recherche historique sur ces questions dans un cadre franco-algérien et international

Rassemblement : Samedi 17 octobre à 17 h. à la Place Saint Michel à Paris
Là où tant de victimes furent jetées à la Seine il y a 48 ans.

Organisations signataires :